

CANTON DE GENÈVE

ARRÊTÉ

donnant le nom de "Boulevară Jacques Dalerque" à l'actuelle rue des Casemates.

du 7 janvier 1998

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la requête adressée au Conseil d'Etat en date du 21 féverier 1955 par M. le Dr Charles Silvestre, président des Vieux Bellettriens de Genève, proposant de donner le nom de Jaques Dalcrose à une rue de notre ville;

vu les dispositions du réglement sur la désignation des artères du 9 octobre 1931;

ve le proposition du Département des travaux publics de donner le nom de Jaques Dalerons à l'actuelle rus des Casemates en y adjoignant un tronçon de la rue Pierre Fatio;

vu les prénvis favorables de la Ville de Cenève en date du 9 décembre 1957 et celui des Archives d'Etat en date du 14 décembre 1957.

ARRETE !

Il est donné le nom de "Soulerard Jaques Dalcroze" à l'actuelle rue des Casemates en y adjoignant le trançon de la rue Pierre Fatte compris entre le Cours de Rive et la rue Ferdinand Hodier, en souvenir d'Emile Jaques Dalcrose (1865 - 1950) éminent musicien, l'un des hommes qui est le mieux servi par leur art et Cenève, et la Suisse.

L'entrée en vigueur de cette nouvelle dénomination est finée au 10 juin 1963.

Communiqué à :

Traveux & or.
Sautier 1 ex.
Archives 1 ex.
VG 1 ex.



南縣市

Cortiflé conforme Le chanculier d'Etat s

4. Combet